

*Petites Chroniques de  
La Sylve*



*2009-2010 – Numéro 18*

PETITES CHRONIQUES DE LA SYLVE



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
agrée au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement

**Bulletin annuel 2009/2010**  
**Numéro 18**

Siège Social  
Mairie  
60580 Coye-la-Forêt

Georgina COCHU  
Présidente

Alain BARDEAU  
Trésorier

Ginette SAGNIEZ †  
Secrétaire

Muriel WILCOX  
Secrétaire depuis 2010

Editeur  
La SYLVE

Photo : Michel RIGAUX  
Les Trois Frères en Forêt de Coye

Comité de Rédaction

Georgina Cochu  
Jean-Marie Delzenne  
Pierre Dubois  
Michel Rigaux  
Pierre Ruckstuhl  
Carole Vedrines  
Muriel Wilcox

## SOMMAIRE

	Page
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE et	3
QUE FAISONS-NOUS DANS L'ANNÉE ?	4
<i>Par Georgina COCHU</i>	
A NOTRE AMIE GINETTE	5
<i>Par Georgina COCHU</i>	
DIS-MOI, LA SYLVE C'EST QUOI ?	6
<i>Par Jean-Marie DELZENNE</i>	
EXTRAIT DE LA MONOGRAPHIE DE MONSIEUR BRÉHAMET	8
<i>Par Jean-Marie DELZENNE</i>	
LES CHAPITEAUX DES PILIERS DE PORTAILS A COYE	11
<i>Par Jean PRIEUX</i>	
COYE-LA-FORET ET LES CHEVAUX	15
<i>Par Jean PRIEUX</i>	
VISITE DU JARDIN DU PEINTRE ANDRÉ VAN BEEK ET DU JARDIN DE HENRI LE SIDANER A GERBEROY	19
<i>Par Michèle DELZENNE</i>	
LES MAUVAISES HERBES	20
<i>Par Pierre RUCKSTUHL</i>	
RANDONNÉE AUTOUR DU MONT PAGNOTTE	23
<i>Par Michel RIGAUX</i>	
BALADE AUTOMNALE	24
<i>Par Jean-Jacques TRONCQUO</i>	
NATURA 2000 A COYE-LA-FORÊT	26
<i>Extrait de la lettre d'infos. N°55 - Printemps 2010 - du Conservatoire des sites naturels de Picardie</i>	
ARTICLE DE PRESSE	27
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	28

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers tous,

Cela fait deux ans que vous n'avez pas reçu *Les Petites Chroniques* et je vous présente mes excuses. Nous n'avons aucune raison sauf que le temps passe à une vitesse grand 'V'.

**Ginette Sagniez**, notre secrétaire, est décédée brusquement. Avant de partir, elle avait organisé l'Assemblée Générale de l'année dernière, écrit les comptes-rendus et envoyé tout cela à la préfecture et sous-préfecture comme le demande la loi. Nous lui rendons hommage plus loin.

Nous sommes heureux de vous annoncer que Muriel Wilcox a accepté de devenir la Secrétaire de notre association. Je sais que vous lui ferez un très bon accueil.

**Trois membres fondateurs** : Jacques Breton - Jean Prioux - Pierre Ruckstuhl

- ont démissionné en tant que membres du Conseil d'Administration. Je les remercie pour tout ce qu'ils ont apporté à La Sylve depuis sa fondation. Jacques Breton, historien, a donné de nombreuses conférences.
- Jean Prioux a écrit plusieurs fascicules dont le best-seller de La Sylve *Les commerces à Coye*.
- Pierre Ruckstuhl a rédigé et illustré l'autre fascicule à grand succès *Les oiseaux dans nos jardins et forêt*.

Jean et Pierre ont écrit de nombreux articles pour *les Petites Chroniques*. Vous trouverez dans les pages de cette année des exemples de leur écriture. J'espère qu'ils continueront de nous distraire dans les années à venir. Nous leur disons un grand merci.

Nous avons deux fascicules dans nos cartons que nous présenterons à l'Assemblée Générale :

- ***Les lieux-dits de la forêt de Coye par Raymond Jacquet***. Tous les lieux-dits sont répertoriés sur 150 pages environ, 6 cartes en A3 et un index. Un must pour les amoureux de notre forêt.
- ***Randonnée dans les rues de Coye*** (avec des noms de fleurs, d'oiseaux, d'arbres, d'animaux) **par Jean Prioux**. Jean nous guide dans notre village.

La Sylve, c'est aussi la sauvegarde de l'environnement, un environnement d'une beauté que l'on nous envie et que nous devons préserver à tout prix en restant vigilants. Dans ce but, nous participons aux travaux du PNR, nous assistons à des réunions du ROSO, et de l'AP3F et, en tant qu'*association agréée* par le ministère en charge de l'Environnement, nous sommes associés, à l'invitation de monsieur le Maire, aux réunions de travail du PLU ainsi qu'à des réunions publiques.

J'espère n'avoir rien oublié. Continuez d'adhérer à La Sylve, nous avons besoin de vous et vous de La Sylve !

Une très bonne année à tous,



## Que faisons-nous dans l'année ?

**L'année** débute avec l'Assemblée Générale suivie d'une galette dans une ambiance conviviale. En 2010, Michel Guignard nous a présenté un très beau voyage en images sur la Thève, de sa source à son embouchure.

**Une fois par mois**, nous avons une réunion à la mairie au sujet du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et nous participons aussi aux réunions publiques d'urbanisme.

**En février**, nous avons offert à tous le très beau documentaire animalier *l'Étang aux Biches* de Jean-Paul Grossin.

**Au printemps**, il y a eu une sortie avec Hervé Andrieux et deux de ses collègues de la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) afin de connaître les oiseaux qui nichent auprès des étangs.

**Les randonnées** du lundi et les Rando + du vendredi ont lieu maintenant sans interruption pendant les vacances scolaires.

Le séjour de trois jours en Côte d'Opale a eu beaucoup de succès ainsi que la visite du Château d'Écouen, sous un soleil radieux.

Fin septembre, un groupe de 24 randonneurs a participé à un séjour d'une semaine en VVF à Noirmoutier organisé avec professionnalisme par Michel Scorzato. Tout le monde est revenu enchanté.

Puis est arrivé le mois d'**octobre, le mois de notre grande randonnée**. Malgré une légère baisse du nombre de participants (275), l'ambiance fut toujours très bonne et les randonneurs présents super contents. Ceci grâce à la bonne humeur et la disponibilité de plus de 30 membres de La Sylve qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette grande manifestation.

**Octobre** est toujours fort chargé. La randonnée a été suivie par l'échange des plantes. Un journaliste d'Oise Hebdo nous a visités – il est reparti avec une plante pour son appartement. Voir l'article.

Vint en suite **le pique-nique** de La Sylve. Les plats, la musique, les danses, l'ambiance – tout a été parfait.

**Cette année**, nous avons participé à la brocante, à la journée des associations et au Festival *Éclats d'Orgue*, avec la randonnée *Quelques pas dans le vieux Coye* par Raymond Jacquet et enfin au Téléthon : malgré moins 7°C et une tempête de neige, des courageux ont tenu le stand « Bric à Brac ».

**La sauvegarde des batraciens** est toujours d'actualité. Depuis cette année, la route des étangs est fermée temporairement : nous n'avons plus à réaliser l'installation pénible des bâches le long de la route. Pour cela, nous sommes en liaison constante avec l'APSOM (Association d'Orry-la-Ville) car nous devons coordonner la fermeture des routes.

Avez-vous noté que **le sentier botanique** est maintenant répertorié sur la carte de l'IGN. Christophe Galet continue l'œuvre de Jeannine et Maurice Delaigue. Il ne peut pas entretenir le sentier tout seul. Il a besoin de la participation de nos adhérents. Nous devons être fiers de notre sentier botanique et soucieux qu'il résiste au temps.

## A NOTRE AMIE GINETTE



Ginette Sagniez, secrétaire de notre association depuis 18 ans nous a quittés. Elle est partie comme elle a vécu, discrètement.

Ginette était la cheville ouvrière de La Sylve. Elle avait participé activement à l'élaboration du dossier administratif lors de la création de notre association.

Elle se chargeait de la rédaction de nombreux textes, *Petites Chroniques*, fascicules divers, courrier etc. Partie prenante de toutes nos expositions elle s'ingéniait, infatigable, à récupérer objets et cartes postales. Elle avait également défini l'organisation de la Grande Randonnée d'octobre, circuits Pierre Bardeau, dont les bases sont toujours d'actualité.

Une de ses passions était la sauvegarde des batraciens dont le crapaud Buffo. Elle n'hésitait pas, avec d'autres, lors de leur période de reproduction à les transporter dans des seaux de l'autre côté de la route allant du Sauteur jusqu'au pont Mandrou, afin de leur éviter de se faire écraser sur la route des étangs. Petit clin d'œil à Ginette : voici une anecdote qui illustre mon propos.

Par un jour très pluvieux, nous avons chargé les seaux dans la voiture et Ginette, déguisée en scaphandrier, s'est tournée vers moi et m'a dit : « Cela doit être la première fois qu'ils font de la voiture ! »

Coyenne de naissance, très attachée à son village et à sa forêt, on la voyait souvent arpenter les rues et les chemins par tous les temps apportant les bonnes nouvelles de La Sylve. Sensible aux évolutions de son village elle notait les changements qui l'interpellaient et n'hésitait pas à livrer sa réflexion souvent judicieuse.

Elle nous manque beaucoup. Nous lui dédions ces *Petites Chroniques* et la remercions du fond du cœur pour son dévouement désintéressé durant toutes ces années de franche amitié.

## DIS-MOI, LA SYLVE, C'EST QUOI ?

Ah ! Mon ami tu t'interroges comme beaucoup de nos amis qui aimeraient en connaître l'origine. Eh bien ! je vais te la raconter en toute simplicité.

Il était une fois un groupe d'amis qui, ayant eu vent qu'une exposition sur les anciens métiers de la forêt allait être organisée par la mairie sous la houlette de Aude Oumow, adjointe au maire, offrirent leurs savoirs, leurs idées et leurs bras.

Cette exposition eut lieu du 13 au 27 octobre 1991. Elle connut un énorme succès, tant à Coye que dans les environs. Au reste les Anciens en parlent encore avec une certaine nostalgie.

Après ce grand moment de découverte des métiers d'autrefois qui avaient marqué notre village, le « noyau dur », comme l'on dit, ne voulut pas baisser les bras. Il décida d'unir une fois de plus ses efforts et de créer une association. Chacun se mit à réfléchir au nom qu'il fallait lui donner et tout le monde tomba d'accord sur celui de La Sylve que quelqu'un avait dû lancer à la cantonade. Ce nom magique s'imposa de lui-même. N'étions-nous pas au cœur d'une forêt ?

Voici, mon ami, le premier texte qui parut dans le bulletin d'information n° 140 de juillet /août 1992 édité par la mairie.

### UNE NOUVELLE ASSOCIATION : LA SYLVE

*Après le succès mérité de l'exposition Les Anciens Métiers de Coye-la-Forêt, il s'est dégagé au sein de l'équipe organisatrice, le désir commun de créer une association. Ce désir vient de se concrétiser ; « LA SYLVE EST NÉE »*

*Cette association a pour but la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de Coye-la-Forêt, de son terroir et de ses environs.*

*Un bureau et un conseil d'administration se sont mis en place pour préparer l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se déroulera :*

*Le samedi 3 octobre 1992 à 20h30 au Centre Culturel*

*A cette occasion, Philippe Larère, que beaucoup connaissent pour sa passion pour la flore en général et coyenne en particulier, présentera son dernier diaporama sur le thème « Qu'est-ce qu'une fleur ? »*

*Au programme des activités de l'association pour la saison 1992-1993 :*

- *Des promenades accompagnées à thème : botanique, mycologique, sylviculture, faune, ornithologie, géologie, astronomie... ;*
- *La création d'un sentier botanique ;*
- *La poursuite de nos recherches ethnologiques avec, à la clé, une parution ;*
- *Des voyages de découvertes ;*
- *La préparation de notre prochaine exposition sur le thème « Voiture et Nature » : hier, aujourd'hui, demain. (Exposition qui reste à faire si le cœur vous en dit) ;*

- *Liaison et dialogue avec l'O.N.F. En prévision pour la rentrée : une conférence de présentation du nouveau plan d'aménagement de la forêt de Chantilly.*

Voilà, mon ami, tu en sais autant que moi sur les premiers pas de La Sylve dans l'existence. Cette association a su démontrer depuis 18 ans toute son efficacité grâce à la compétence désintéressée et sans cesse renouvelée de ses membres.

Au fil des années de nombreuses personnes se sont greffées sur ce noyau fondateur et ont apporté leur dynamisme et leurs idées.

Tu peux, mon ami les remercier. Ils sont l'âme de La Sylve. C'est eux qui ont organisé des conférences, des expositions, des fascicules, les *Petites Chroniques*, des randonnées de découverte, des randonnées pédestres. Ils ont mis tout leur cœur à mettre sur pied un projet d'écomusée sur les métiers de la forêt qui pour le moment est en sommeil dans les cartons de la Sylve et de la Mairie.

La voici aujourd'hui dans l'année de sa majorité. La Sylve n'est-elle pas une belle à consommer sans modération ?

Jean-Marie DELZENNE



Photo de Michel Guignard

## EXTRAITS DE LA MONOGRAPHIE DE MONSIEUR BRÉHAMET

Nous avons pour projet la parution de la monographie écrite en 1912 par monsieur Bréhamet<sup>1</sup>. Pour l'heure, nous avons pensé qu'il serait judicieux de présenter quelques extraits de ce travail, par exemple reprendre des faits intéressants signalés par lui dans les registres des délibérations du conseil municipal depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1912.

- **1806** - Reprise de l'ancien calendrier
- **19 mai 1809** - Pétition demandant l'autorisation d'abattre des arbres sur les terrains communaux afin d'éteindre des dettes et de pouvoir faire un traitement pour un desservant qu'on voudrait avoir.
- **1<sup>er</sup> février 1816** - Copie d'une adresse au roi par les habitants de Senlis. Il est dit : «Les habitants de Senlis, désirant faire entendre le cri de leur conscience déclarent : 1<sup>o</sup> la mort de Louis XVI est un assassinat, 2<sup>o</sup> ne reconnaître pour héritiers du trône que les enfants de la maison de Bourbon de mâle en mâle ».
- **29 avril 1821** - Fête à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux. Le 1<sup>er</sup> mai il y aura suspension des travaux, bal public et distribution de pain aux pauvres afin de prier Dieu de nous conserver ce prince désiré.
- **18 février 1826** - Avis du maire à ses administrés pour leur annoncer l'arrivée d'un curé et les obliger à ne plus travailler le dimanche sous peine d'amende.
- **18 février 1829** - Remise de deux médailles d'argent au nom de Charles X aux sieurs Perpette de Chantilly et Trubert de Coye pour leur belle conduite lors de l'incendie de la fabrique.
- **6 janvier 1830** - Projet d'arrangement entre la commune et le prince de Condé au sujet des terres cultivées. Cession par la commune des terrains cultivés depuis 1828. Réserve des terrains non cultivés. Abandon du grand marais. Réserve du petit marais et du pacage sur le grand. Cession et réserve moyennant 4.000 francs une fois payés et une rente annuelle de 500 francs.
- **22 août 1830** - Lecture de la proclamation du roi Louis-Philippe ; le drapeau national est arboré sur le clocher.
- **2 avril 1835** - Transaction entre le duc d'Aumale et la commune, origine de la rente annuelle de 510 francs.
- **26 juillet 1836** - Translation de la fête patronale du 15 août au 1<sup>er</sup> dimanche de septembre.
- **29 novembre 1838** - Le pont en bois sur la Thève est remplacé par un pont en pierre.
- **24 mai 1840** - Nomination de monsieur Andryane<sup>2</sup> comme maire de Coye. (*Il était déjà maire en 1834.*)
- **4 novembre 1841** - Construction de deux lavoirs communaux.
- **18 décembre 1851** - Nomination de monsieur Auguste Leclerre<sup>3</sup>, maire en remplacement de monsieur Andryane démissionnaire.

---

<sup>1</sup> Instituteur à Coye de 1887 à 1922, il fait aussi office de secrétaire de mairie. Il est aussi à l'origine de la création d'une chorale masculine *l'Orphéon de Coye*. Il s'était retiré près du Tréport, à Ault, petite commune dont il fut le maire.

<sup>2</sup> Maire de 1834 à 1851

- **18 septembre 1853** - Monsieur Andryane concède à perpétuité aux habitants le droit de tremper la tille le long de la berge sud de l'étang du Chardonneret.
- **9 juin 1856** - Le Conseil municipal demande qu'une station soit établie entre Orry-la-Ville et Coye en considération.
  - 1° de ses carrières de pierre vergelée, demi-dure et roche.
  - 2° de ses fabriques de fil de coton, du fil retors, blanchisserie, teinturerie, impressions sur étoffes et de boutons de soie.
  - 3° de son moulin à eau faisant de la farine de blé.
  - 4° de son grand commerce de bois à brûler et de construction.
  - 5° de ses fabriques de cordes à puits et liens d'écorce de tille.
  - 6° de ses 18 fabricants de miel et cire.
  - 7° de tous ses fourrages consistant en foin de bonne qualité.
- **En 1858** - Adresse du maire, du conseil municipal, de monsieur le curé, de l'instituteur et des notables habitants de Coye à sa majesté l'empereur Napoléon III à l'occasion de l'attentat odieux qui a été dirigé contre lui et l'impératrice.
- **16 janvier 1861** - Vote d'une somme de 60 francs pour dépense du concours de manœuvres de pompes à incendie du 2 septembre 1860.
- **30 juin 1861** - Vœu pour l'établissement d'un bureau de poste auquel serait rattaché Lamorlaye.
- **24 décembre 1868** - Demande d'autorisation d'acquérir un terrain de 5a 5ca pour l'agrandissement de l'église, espoir que son Excellence le Ministre des Cultes sera heureux de délivrer à la commune les 8 000 francs qu'il lui a promis.
- **6 juin 1869** - Acquisition au nom de la commune par monsieur Delachapelle, curé, d'une maison voisine de l'église pour y établir une sacristie.
- **6 novembre 1870** - Mesures prises par la Municipalité en raison des exigences de l'armée prussienne et de la cessation des travaux ordinaires de la population,
  - 1° achat de 15 sacs de farine blanche du poids chacun de 157 kg,
  - 2° délivrance de bons pains aux habitants nécessiteux - Indemnité aux habitants qui ont fourni des vaches, du foin ou autres denrées sur réquisition de l'armée prussienne sans aucun paiement - D'établir un atelier communal pour les ouvriers inoccupés.
- **19 février 1871** - Réquisition en argent de l'armée prussienne. Coye doit payer 951,55 francs.
- **29 avril 1871** - Délibération relatant les dépenses communales occasionnées par l'occupation allemande. Elles se montent à 9 235,27 francs. Dans cette somme figurent 5 150,29 francs pour tirage et cassage de pierres et cailloux.
- **3 novembre 1872** - La commune reçoit de l'Etat 824,77 francs comme indemnité pour logement des troupes allemandes.
- **26 février 1873** - Arrangement avec la commune de Chaumontel au sujet du chemin n° 7.
- **14 juillet 1880** - Célébration pour la première fois de la fête nationale. Le conseil consacre 400 francs en secours aux indigents et pour réjouissances.
- **27 novembre 1881** - Vœu pour que le bureau de poste de Coye soit compris parmi les premiers ouverts à la Caisse d'épargne postale.

---

<sup>3</sup> Maire de 1851 à 1877

- **28 août 1884** - Établissement d'un marché et vœu pour qu'il réside un médecin.
- **28 février 1885** - Réfection de la rue de l'Abreuvoir, vote d'une somme de 3 420 francs.
- **28 février 1886** - Nomination de monsieur Henri Renard<sup>4</sup> comme maire de Coye.
- **8 janvier 1888** - Élection de monsieur Lucien Casse<sup>5</sup> comme maire.
- **5 décembre 1889** - Monsieur le maire négocie avec le Domaine la location pour 30 années du *terrain du routoir* (rouissoir à tille) à raison de 50 francs par an - terrain loué annuellement 508,50 francs. La commune, il est vrai, avait dépensé 1 200 francs.
- **18 février 1890** - Achat de 18a 12ca de terrain du Domaine pour agrandissement du cimetière - Travaux d'écoulement des eaux communales : 12 000 francs de dépenses dont 6 000 francs seront mis à la charge du département.
- **En 1891** - Établissement de 400 francs de subventions industrielles pour l'entretien du chemin de Chaumontel.
- **4 juillet 1891** - Convention entre la commune et monsieur Lescuyer de Savignies réglant d'une manière définitive les servitudes tolérées jusqu'alors - Établissement sur le Domaine d'une convention réglant définitivement les droits du Domaine et de la commune sur toute l'étendue du territoire.
- **15 mai 1892** - Élection de monsieur Georges Gaston Lescuyer de Savignies<sup>6</sup>, maire de Coye.
- **20 juin 1895** - Établissement d'un bureau télégraphique.
- **17 mai 1896** - Élection de monsieur Auguste Caillot<sup>7</sup> comme maire de Coye.
- **24 mars 1897** - Dénomination de la nouvelle place à l'entrée du village, elle s'appellera *place de la Reine Blanche* et chaque année une fête dite du printemps y aura lieu le jour de Pâques et le lendemain.
- **10 février 1898** - Pose de plaques indicatrices des rues et de numéros dans le village.
- **16 février 1899** - Construction d'un caveau provisoire au cimetière.
- **15 décembre 1900** - Emprunt au Crédit foncier d'une somme de 24 700 francs pour réfection des rues.
- **3 janvier 1901** - Installation d'une boîte aux lettres sur la place de la Reine Blanche.
- **1er septembre 1901** - Démission de monsieur Caillot de ses fonctions de maire.
- **10 novembre 1901** - Nomination de monsieur Arthur Vaast<sup>8</sup> comme maire de Coye.
- **28 décembre 1906** - Location du presbytère conséquence de la loi de Séparation.
- **17 juillet 1907** - Éclairage au gaz de la commune par la Compagnie de Chantilly.
- **19 mai 1912** - Nomination de monsieur Jacques Mirabaud comme maire de Coye.

Jean-Marie DELZENNE

---

<sup>4</sup> Maire de 1885 à 1888

<sup>5</sup> Maire de 1888 à 1892

<sup>6</sup> Maire de 1892 à 1896

<sup>7</sup> Maire de 1896 à 1901

<sup>8</sup> Maire de 1901 à 1912

## LES CHAPITEAUX DES PILIERS DE PORTAILS A COYE

Au siècle dernier et jusque dans les années 1950, les Coyens parcouraient à pied toutes les rues de Coye tandis que maintenant le temps est compté et l'on prend sa voiture pour aller chercher le pain ou mettre une lettre à la poste.

A pied, on pouvait de temps à autre lever la tête et découvrir les chapiteaux des piliers de portails des propriétés et des maisons de Coye.

Beaucoup sont différents et sont le reflet d'une époque et du sens artistique de l'entrepreneur ainsi que des moyens financiers du propriétaire.

Les piliers sont en général de forme carrée et de hauteur variable (jusqu'à 3 mètres et plus) en fonction des dimensions de la grille du portail. On pourrait aussi les appeler pilastres car ils sont ancrés dans le mur de clôture.

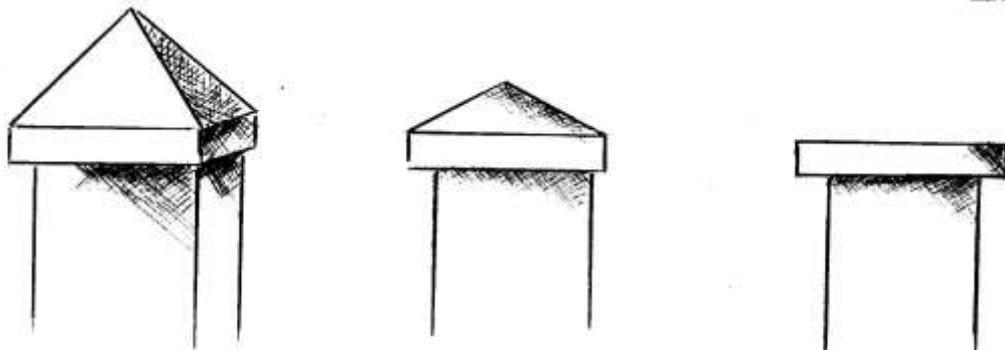
Ils sont réalisés en pierre de taille, en briques ou quelque fois les deux ; les plus simples sont en bois.

De tout temps, la taille dite en pointe de diamant a été celle qui facilite le mieux l'écoulement des eaux et donc la protection des poteaux et des piliers. De nombreux chapiteaux sont ainsi taillés dans la pierre, il y en a aussi quelques-uns réalisés en briques.

La hauteur de la pointe est d'environ 3 à 4 fois celle du socle sur lequel elle repose, parfois moins.

Au fil du temps et depuis environ un demi siècle, cette hauteur n'est plus que de une fois celle du socle ce qui lui donne une allure très aplatie pour aller jusqu'à disparaître. La suppression totale de la pointe s'est généralisée et les chapiteaux sont devenus de simples pierres plates, ce qui manque un peu de relief !

Il y a de belles pointes de diamant dans le Clos des Vignes.

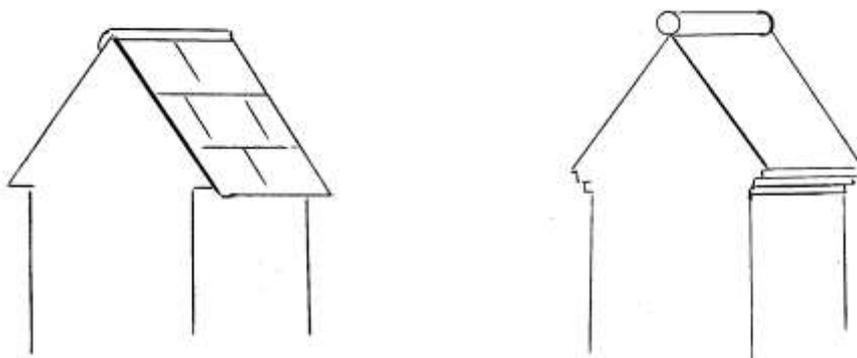


Cette transformation est la conséquence de la faible hauteur actuelle des portails en bois et métalliques donc de celle des piliers qui ne dépassent guère deux mètres.

Ces piliers de faible hauteur qui ont fait leur apparition sont souvent terminés à une ou deux pentes recouvertes de tuiles.

Une exception toutefois car on remarquera dans la rue Blanche, au n° 28, un grand portail dont les piliers de plus de trois mètres de haut sont en pierre de taille avec chapiteaux à deux pentes fort élégamment taillés et coiffés d'un cylindre.

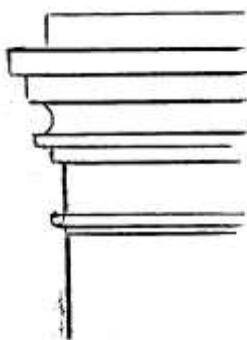
Ils font partie de ce que nous avons appelé les « modèles uniques ».



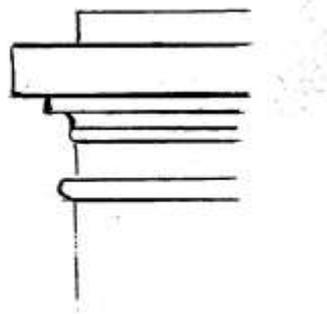
28 Rue Blanche

Plus fréquents mais non moins élégants sont les piliers que l'on pourrait appeler à « plateaux superposés » .

Ci-dessous quelques exemples de disposition mais il y en a beaucoup d'autres à découvrir.



Rue Blanche

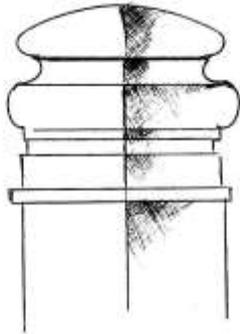


Rue du Clos des Vignes

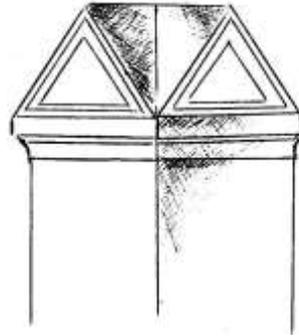
Le plateau supérieur sert quelque fois de support pour un vase d'ornement en fonte. Il y en a dans la Grande rue, la rue Blanche, la rue des Joncs et la rue de la Gare.

## Modèles uniques

Parmi l'ensemble des différents types de chapiteaux, quelques-uns sont en exemplaire unique. On peut citer celui situé au n° 66 Grande Rue. Ce chapiteau est très joli par son importance et son état de conservation. La partie supérieure est en forme de dôme surbaissé qui repose sur un socle aux bords très arrondis.



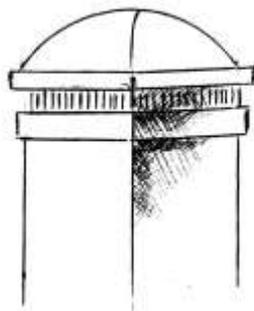
66 Grande Rue



8 Rue du Clos des Vignes

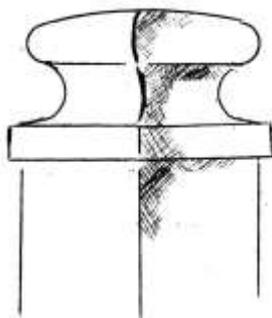
Un autre, situé au n° 8 rue du Clos des Vignes, est un genre de pointe de diamant à taille verticale sur les faces latérales, plus discret que le précédent mais malgré tout très élégant (voir croquis ci-dessus).

Le troisième est situé Rue Blanche au n° 16. Presque caché à la vue des passants car dissimulé en bout de mur sans aucune trace de portail, ni d'ouverture. La partie supérieure est en forme de dôme très surbaissé et repose sur un socle avec de très jolies dentelures. A environ 10 à 15 mètres, on voit un deuxième chapiteau plaqué dans le mur d'une petite remise dont les dimensions et l'architecture ressemblent exactement à celle des anciennes baraques de *margoteur*. Quelle propriété, quelle époque ? Mystère...



16, rue Blanche

Le quatrième, Grande Rue, tout contre le restaurant *Amadeus*, ancien hôtel Saint Louis au XX<sup>e</sup> siècle, fait partie d'un groupe de deux pour un petit portillon. Y avait-il autrefois un grand portail juxtaposé ? Mystère...



La diminution de hauteur des clôtures et donc des piliers est allée jusqu'à leur suppression totale comme ce fut le cas, par exemple, à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle lors de la création du lotissement des *Demeures de France*.

Donc plus de clôtures, plus de piliers et plus de chapiteaux !

Tous ces chapiteaux dont certains ont plus de deux siècles sont de véritables œuvres d'art et, en même temps, de fidèles observateurs. Ils ont tous vu le premier propriétaire de la maison, les enfants, les baptêmes, les mariages et malheureusement les enterrements. Puis vinrent les successeurs, soit les héritiers, soit les nouveaux propriétaires et ainsi de suite. Rien n'a échappé à ces chapiteaux. Ce sont de véritables caméras de vidéosurveillance avant l'âge. On pourrait les comparer à des registres d'état civil en pierre.

Et ce n'est pas fini, ils sont toujours là et la vie continue.

Chers amis, vite à vos appareils photos, vos carnets de croquis et envoyez-nous les clichés et les dessins de vos chapiteaux préférés, nous les publierons dans le prochain numéro des *Petites Chroniques de la Sylve*.

Jean PRIEUX

## COYE-LA-FORÊT ET LES CHEVAUX

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début des années 1930, les rues de Coye résonnaient du matin au soir du bruit des sabots des chevaux sur les routes pavées. A cette époque, tous les commerçants possédaient un ou deux chevaux, c'était le cas des bouchers, la boucherie Jacquin par exemple, Grande Rue, en possédait au moins trois afin de pouvoir assurer ses livraisons aux environs, Gouvieux, Lamorlaye, Luzarches, Seugy... Les écuries, derrière la boucherie, sont maintenant transformées en logements.

Les exploitants forestiers Caillotin, Payen, Corbier, Lépinette, Tardif en possédaient plusieurs. Subsistent encore les emplacements de quelques unes de leurs écuries rue Blanche, rue d'Hérivaux. Eugène Ternaux, avenue de la Gare, possédait des chevaux pour le transport du bois, des margotins et de bois de chauffage.

En général, il s'agissait surtout de chevaux de trait afin de pouvoir tirer les grumes du cœur de la forêt et transporter fagots et margotins à la gare des marchandises de Coye et mettre à l'abri les stères de bois de chauffage.



Dans la Grande Rue au n° 37, actuellement pharmacie Dujardin & Gerbeau, se tenait l'entreprise Foëx correspondant des Chemins de Fer du Nord. M. Foëx avait au moins trois ou quatre chevaux mais surtout plusieurs types de véhicules hippomobiles : fourragères, charrettes, haquets. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, il n'y avait pas de camions et que tous les transports se faisaient par le chemin de fer. La gare de Coye possédait une petite « gare des marchandises » et plusieurs fois par jour les chariots Foëx allaient y déposer ou y chercher des marchandises.

Dans la Grande Rue au n° 7 se trouvait Henri Casse, dit *le Déridera*. Il avait plusieurs calèches (victoria). Tous les dimanches avec sa femme, il était à la gare de Coye pour emmener les « Parisiens » faire un tour en forêt. Il assurait également les enterrements avec des corbillards attelés avec deux ou quatre chevaux selon la classe. Les chevaux étaient harnachés comme étaient décorés les corbillards.

Comme dans toute la France, les réquisitions de chevaux à la guerre de 1914 privèrent certains propriétaires d'une partie de leurs écuries.

Vers les années 1930, l'apparition des voitures automobiles réduisit d'autant le nombre de chevaux à Coye. Jusqu'en 1939, la plupart des écuries citées précédemment existaient encore, telle celle d'Auguste Tardif qui avait un chantier à margotins et faisait également des transports dans Coye avec son cheval et une charrette. Rue de la Charmée, « Nénesse » et son mulet faisaient des livraisons pour la « Coop », un temps restaurant « Amadeus ».

A Coye, il y avait également plusieurs chevaux de selle. M. et Mme Harfort possédaient deux chevaux de selle de 1947 à 1951. Les familles qui habitaient les châteaux de

l'Hermitage, Forest Lodge et les Tilles (actuellement Domaine des Trois Châteaux) en avaient plusieurs. On peut encore voir le manège et les écuries attenantes.



Au château de Coyo, M. et Mme de Savignies montaient presque tous les jours, on pouvait les voir de temps à autre dans le pays. Mme de Savignies montait en amazone. Ils suivaient avec assiduité presque toutes les chasses à courre. Les écuries attenantes aux communs du château existent toujours, près du petit pont.

La tradition hippique du Château de Coyo est assurée depuis environ une quarantaine d'année avec la création du Centre équestre de M. Dumeige. Ce centre a pris de l'importance au cours des vingt dernières années. avec plus de 100 chevaux (de propriétaires également), des boxes, un manège, un circuit d'entraînement avec obstacles, un baby-poney. Chaque année, M. Dumeige organise à Coyo un circuit rallye dans la forêt.

Toujours dans le même secteur, signalons que depuis 1991, tous les deux ans, la Route du Poisson passe à Coyo et traverse la Thève au gué du Petit Pont, puis reprend la route de l'Abreuvoir, la rue d'Hérivaux, le Poteau des Écouteurs, le Vieux Chemin de Paris et Luzarches. Les équipages ont fait un départ d'étape à Coyo le samedi 24 septembre 2005. La rue de l'Abreuvoir, comme son nom l'indique, résonnait du bruit des sabots des chevaux qui venaient boire à la Thève près du Petit Pont.

Depuis une trentaine d'années, des écuries plus ou moins grandes se sont implantées à Coyo entre la route de Lamorlaye et le chemin des Vaches, face au terrain d'entraînement. C'est le cas des écuries Grandjean, Ouaki et Marc Rolland. Elles abritent environ 200 chevaux avec de très importantes infrastructures.

On pouvait encore voir, il y a plusieurs dizaines d'années, quelques chevaux de selle. Il y en avait deux au coin de la rue des Joncs et de la place Blanche. Tout le monde parlait de la « jockette » pour évoquer sa propriétaire.

Tout récemment, François Peschel Moussac avait aussi un cheval de selle au n° 13 de l'avenue de la Gare. Il traversait les rues attenantes pour atteindre les chemins de la forêt. Quelques très rares propriétaires coyens en possèdent encore un.

A noter que pour tous ces chevaux, Coyo avait autrefois deux charrons, Merlé et Duclos qui étaient également maréchaux-ferrants. Il y avait aussi un magasin de sellerie et harnais, place de l'Église à l'emplacement de la poste actuelle.

Avant la guerre de 1939, lorsque le marché se tenait place de l'Église, la plupart des maraîchers et volaillers venaient avec une carriole à cheval. Les chevaux étaient attachés aux murs des maisons face aux étals. Il subsiste encore quelques anneaux dont un rue de l'Étang, sur le mur du salon de coiffure Gérard.

Tous les soirs, Alice, la laitière de Thiers, venait à Coye avec une carriole à cheval vendre des œufs, du lait, du fromage blanc. Chaque matin jusqu'en 1939, c'était une voiture et un cheval de la ferme de Coye qui passait dans le pays vendre ses produits. Une fois par semaine, un tombereau de la ferme, tiré par un cheval, venait ramasser les ordures ménagères.

Après le départ de M. Deshayes de la ferme en 1996, ses différents successeurs ont abandonné l'activité fermière et se consacrent à l'élevage de chevaux de propriétaires.

Dans le pré, à côté du petit pont et à l'angle du chemin des Vaches, on a pu voir pendant une dizaine d'années paître de nombreux et magnifiques chevaux et parfois quelques poulains. Dans les années 1970 à 1980, la Société d'Encouragement racheta une grande partie des prés le long du chemin des Vaches, dans le prolongement du terrain d'entraînement de Lamorlaye. Maintenant, c'est France Galop qui entretient et exploite ce terrain.

En face, plusieurs écuries se sont installées avec d'importantes infrastructures, manège, nombreux boxes, infirmerie pour chevaux... Ces écuries sont capables d'accueillir plusieurs centaines de chevaux, y compris celles de la rue des Aulnes. Cette nouvelle activité hippique nécessita l'aménagement du chemin des Vaches afin de faciliter le matin le passage des chevaux vers le centre d'entraînement.

Au bout de la route de Lamorlaye, à l'extrémité du terrain du Moulin des Bois, au niveau



du pont des Gardes, ce sont toutes les installations hippiques des écuries Grandjean.

Bien que peu visibles du centre du pays, les activités hippiques ont été et restent encore très présentes à Coye-la-Forêt.

Les jardiniers des jardins familiaux du lieu-dit « les marais » sont les mieux placés pour assister au ballet

quotidien des chevaux et, s'ils sont courageux, ils peuvent comme autrefois amender leurs terres avec un peu de crottin de cheval. Ils le font toujours.

Peu avant la guerre de 1939, la messe de Saint-Hubert fut célébrée en l'église de Coye et, à cette époque, de nombreux cavaliers et sonneurs de trompe accompagnaient les équipages.

L'activité hippique étant maintenant installée de part et d'autre de la Thève, les habitants de Coye-la-Forêt ne voient plus passer de chevaux près de chez eux ni au cœur du village. C'est dommage !

Récemment, l'ouverture du magasin de la *Sellerie France Jockeys* au n° 33 Grande Rue, rappelle aux habitants de Coye que les chevaux sont toujours proches de chez eux, avec des cercles hippiques, centres équestres, pensions pour chevaux, etc.

Restons dans le monde du cheval. Un jockey, Christophe Lemaire demeurant à Coye, a remporté le prix du Jockey Club en juin 2009 avec le cheval Le Havre.

Coye La Forêt a été également à l'honneur en gagnant La Cantilienne, course organisée par la CCAC le 26 juin 2010. Pour défendre les couleurs de Coye-la-Forêt, M. Rolland, entraîneur, avait engagé le cheval Knowledge monté par Paul Aeschelmann.

A Coye, une autre activité liée au monde du cheval :

Avec *Les Attelages de Coye*, vous pouvez également vous adonner à d'autres activités avec poneys, chevaux et chevaux de trait. Plusieurs attelages vous attendent pour des promenades en forêt ainsi que des calèches décorées pour personnaliser les mariages et toutes autres réceptions. D'autres services comme le travail sur les chevaux, débouillage à l'attelage...attendent le meilleur ami de l'homme : **le Cheval.**

Jean PRIEUX

## **VISITE DU JARDIN DU PEINTRE ANDRE VAN BEEK**

C'est par un maussade samedi 20 juin 2009 qu'une vingtaine de personnes ont pris la route, en suivant l'itinéraire très bien préparé par Joan et Alain Demars, pour se diriger vers Saint-Paul, près de Beauvais. But de cette escapade, le jardin du peintre André van Beek, artiste hollandais installé depuis plus de vingt ans dans ce village, qui ouvre son domaine à la visite depuis un an.

Là, nous avons oublié les nuages menaçants, en parcourant avec son épouse pour guide, ce havre de tableaux fleuris créés par le peintre en s'inspirant des célèbres jardins de Monet à Giverny.

Chaque détour de chemin, chaque pièce d'eau ou décor, pont de bois, barque... a été composé en pensant à un tableau possible et sans doute réalisé car André van Beek est prolifique, nous avons pu le constater en visitant son atelier qui jouxte le jardin.

Nos yeux ont admiré les nénuphars, les nombreuses et resplendissantes roses, les gunéras un peu inquiétantes, les géraniums vivaces... le tout ordonnancé de manière à ravir l'œil.

Comme la pluie est tout de même arrivée, nos hôtes se sont dévoués pour nous aider à regrouper bancs et chaises du jardin pour nous permettre de pique-niquer à l'abri dans la grande salle qu'ils sont en train d'équiper pour accueillir des réceptions.

## **VISITE DU JARDIN D'HENRI LE SIDANER A GERBEROY**

Après le repas, le beau temps revenu nous a encore permis d'errer un peu avec beaucoup de plaisir dans ce magnifique endroit.

Notre périple s'est poursuivi à Gerberoy classé parmi les plus beaux villages fleuris et qui mérite toujours sa grande renommée.

Depuis quelques années une association tente de faire revivre les jardins du peintre Henri le Sidaner. Peintre né à l'île Maurice en 1862 et mort à Paris en 1939, Henri Le Sidaner a possédé une belle maison à Gerberoy pendant les quarante dernières années de sa vie. Dans ce lieu il a, lui aussi, donné vie à un jardin qu'il a aimé peindre. Petit à petit les roseraies retrouvent leur splendeur après un long abandon. Le « jardin blanc » qu'il avait créé tout à côté de sa maison et qu'il avait peint, vient d'être replanté. Nous pouvons pénétrer également dans son atelier resté « dans son jus ».

Le beau temps définitivement revenu nous a permis de clore cette belle journée en nous promenant dans les rues fleuries de Gerberoy et nous a donné envie de retrouver nos petits jardins afin de, nous aussi, nous essayer à créer de beaux espaces.

Michèle DELZENNE

## LES MAUVAISES HERBES



Aux dernières nouvelles, il n'y a plus de mauvaises herbes, il n'y a plus que de « la végétation spontanée. »

Qu'en pense le jardinier, qui voit sa verte pelouse envahie de pissenlits, ses lumineux pots de géraniums noyés sous des montagnes de mouron, son fier laurier-sauce entortillé de liseron ?

Les herbes que nous qualifions de « mauvaises » sont, en fait, des plantes qui, au bout d'une longue évolution, ont développé les moyens nécessaires pour s'imposer dans la lutte pour la vie. Il n'est donc pas étonnant qu'elles soient mieux armées pour survivre que les plantes de notre jardin qui ont, elles, été sélectionnées pour satisfaire nos propres besoins égoïstes.

Voyons quelles sont les armes de ces ennemies de nos cultures.

Commençons par le pissenlit, ce vrai symbole de la mauvaise herbe. Il enfonce au plus profond du sol sa puissante racine qui va pomper l'humidité, alors que le gazon se dessèche en surface. Cette racine peut dépasser la longueur de 20 cm et son diamètre friser les 2 cm. Essayons de la tirer, au moment où nous croyons avoir gagné, crac ! Elle casse et le morceau resté en terre sera l'amorce d'un nouveau rejeton qui prendra la relève. A l'autre bout de la plante s'épanouit la jolie fleur d'or lumineux qui, bientôt donnera naissance à la « bougie » que tout enfant s'amuse à souffler. C'est le vent qui se chargera de transporter la centaine de graines ailées (les avez-vous observées de près ?) pour coloniser les environs, parfois lointains. Elle est l'emblème de Larousse : « Je sème à tout vent ».

Nombreuses sont les plantes qui en font autant surtout de la famille des composées et presque toutes aux fleurs jaunes (pourquoi ?) : le séneçon, le laitron, le souci, la lampsane ... A défaut de pouvoir supprimer les pissenlits, nous pouvons toujours arracher chaque fleur, dès qu'elle apparaît, c'est autant de semences en moins.



Le pissenlit n'est pas qu'une mauvaise herbe, rendons-lui cette justice : ses jeunes pousses permettent de préparer une excellente salade, surtout agrémentée de lardons. Sa tige creuse peut faire une puissante trompette qui amusera les gosses (et leurs grands-pères). Comment ? Fendre un bout de tige avec l'ongle et souffler dedans. En choisissant des longueurs et des épaisseurs variables, on peut obtenir toutes les notes de la gamme et organiser un concert qui, en général, agacera leurs grands-mères (et il faut savoir braver le goût amer qui vous reste dans la bouche).

Qui n'a pas, un jour, pesté contre les chardons ? Ils disputent au pissenlit le premier rang parmi les enracinées profondes. Deux chardons particulièrement vicieux avaient trouvé moyen de pousser entre mes rosiers : ils étaient doublement protégés par les épines des rosiers et avaient pris tout leur temps pour se développer. Quand j'ai fini par en avoir raison, j'ai mesuré leur racine : 25 cm, et il en restait.

Le mouron qui se glisse entre les plantes d'impatiens est facile à arracher, lui. À peine avons-nous procédé au nettoyage, que la verdure se remet à pousser : le mouron a choisi la voie opposée à celle du pissenlit, ses nombreuses petites racines filiformes sont ramifiées

et solides comme des petits fils de fer. On n'arrive à s'en débarrasser qu'en les retirant une à une après une longue pluie ou après un sérieux arrosage.

Autre technique de mauvaises herbes, celle du plantain à larges feuilles. Une fois installé, il prend ses aises. Ses larges feuilles dessinent des rosettes qui atteignent un diamètre de 10 cm. Collées à même le sol, elles empêchent tout concurrent de se développer. La hampe, bien dressée, porte un épi de plusieurs cm dont les graines bien serrées complètent le tableau : oubliez votre pelouse pendant un mois ou deux, vous aurez un parterre continu de plantains à touche-touche. Le plantain peut aussi nous rendre des services à l'occasion. Sa feuille a des propriétés cicatrisantes ; appliquées à même une plaie et maintenue en place par une petite gaze, elle vaut tous les pansements artificiels. Ce plantain à feuilles larges a un cousin, le plantain lancéolé dont les longues feuilles sont redressées. Sa hampe est très longue et souple, l'épi qu'elle porte est épais et ramassé comme une petite pomme de pin. Quand nous étions gamins, nous en faisons des canons d'une portée de plus d'un mètre (pour les bons artilleurs) en plaçant à la base de l'épi la longue tige savamment repliée sur elle-même. Un coup sec, et l'obus partait !

Et notre joli bouton d'or, serait-il une mauvaise herbe ? Vous en avez quelques-uns au fond du jardin et vous décidez de les enlever. Surprise ! Quand vous les cueillez, voilà que chaque individu est relié par des tiges rampantes à d'autres collègues qui en font autant à leur tour : c'est un véritable réseau ! Ces tiges aériennes, qu'on appelle des stolons, sont bien connues par les éleveurs de fraisiers ; au contact du sol, elles prennent racine de loin en loin et propagent ainsi l'espèce, on dit qu'elles se marcottent. Le marcottage n'est donc pas une invention de jardinier, mais la simple copie d'un phénomène naturel.

Passons à autre chose. Vous êtes surpris, un jour, de trouver vos bordures d'impatiens décorées de feuilles de trèfle. Intrigués, vous remarquez que ce n'est pas vraiment du trèfle, les feuilles sont plus grandes, plus échancrées, en forme de cœur. Alors ? C'est de l'oxalis. Vous tirez sur une feuille, qui cède sans problème, on sent qu'elle s'est détachée d'une partie souterraine. Creusons un peu, voilà des graines blanches ressemblant à du riz en plus petit et disposées en collerettes qui reposent sur quoi ? Sur un bulbe blanc translucide ressemblant à un radis, lui-même enraciné par la pointe. Quel curieux édifice ! Tant que vous n'avez pas déterré ces radis et ramassé les dizaines de petits grains éparpillés tout autour, bonjour les futurs bébés oxalis ! Attention, la plante contient de l'acide oxalique qui est toxique.



Une jolie petite plante vient de faire son apparition autour de la réserve de compost, ses « feuilles de chêne » sont plutôt décoratives : laissons-les en place. Au bout d'un mois, c'est à de véritables petits buissons que vous avez à faire ; par chance vous arrivez assez facilement à les déraciner. A moins que l'une ou l'autre de ses nombreuses racines ne se soit cassée au moment où vous avez tiré sur le petit bulbe qu'elles forment ? Toujours est-il que vous retrouverez d'autres pousses de chélidoine – puisque c'est de chélidoine qu'il s'agit – avec pour signes distinctifs le jus orange vif qui « saigne » à la moindre cassure. Vous avez là un cadeau de la nature : cette sève orange est souveraine contre

les verrues. Si par malheur vous en souffrez, caressez-les plusieurs jours de suite avec une tige de chélidoine : elles disparaîtront.

Venons-en aux rampantes, ces surnoises !

Tant que le lierre se contente de proliférer sagement sous les arbustes, il ne nous dérange pas, bien au contraire, il sert de couvre-sol.

Voilà qu'il pousse des pointes vers le jardin, qu'il se faufile sous les rosiers, qu'il grimpe le long d'un mur de brique, qu'il enveloppe le tronc des thuyas d'un étui de verdure et qu'il finirait bien par envahir la pelouse si on le laissait faire. Une chance, il est facile de s'en débarrasser en détachant, l'un après l'autre, tant qu'ils restent souples, les tentacules, qu'on remonte jusqu'à la racine ... sans se faire trop d'illusion, ils reviendront !

Il est d'autres « lierres » qui, de fait, n'en sont pas, mais qui en ont le comportement.

Le « lierre terrestre » se plaît bien dans le gazon qu'il égaye de ses petites fleurs : laissons-le en paix. Au bout de 2 ou 3 mois, nous avons une pelouse violette du plus bel effet, mais, pour retrouver l'herbe, il va falloir scarifier le tapis épais qu'il nous aura laissé et, peut-être, réensemencer.

Un autre membre de la famille, le « lierre des murailles », porte bien son nom. Il se glisse dans les moindres fentes que le maçon avait laissées lorsqu'il a construit l'escalier de pierre. Il garnit les marches de ses jolies petites feuilles en forme de cœur, qui s'accompagnent bientôt de fleurettes roses, qui ressemblent à des mini-gueules-de-loup. Laissons-les.

Il n'est pas possible de tracer une frontière qui séparerait les « mauvaises herbes » des « bonnes », et nombre de nos plantes ornementales ont, parfois, à côté de l'effet décoratif que nous recherchons, un petit côté perfide.

C'est le cas de certaines grimpantes, dont la clématite pourrait être un bon exemple.

Quand elle trouve un support qui lui plaît, elle s'en empare, elle s'agrippe sur sa proie, elle l'entortille, une maille à l'endroit, une maille à l'envers, et ne lui laisse aucun répit. Si elle ne trouve aucun soutien proche, qu'à cela ne tienne, elle s'en prend à ses propres tiges, qu'elle relie les unes aux autres en un inextricable tricot.



D'autres grimpantes procèdent autrement, au rang desquelles nous citerons la glycine. Dans un coin de notre jardin se trouvent réunis, proches l'un de l'autre, un grand laurier-sauce et une glycine déjà ancienne. Au premier printemps, la glycine prend vigueur et ne tarde pas à partir à l'assaut du grand laurier voisin, dont les hautes branches vont l'aider à gagner de l'altitude. Comment, diable, la glycine sait-elle qu'à deux mètres d'elle se trouve l'ascenseur qu'elle cherche ?

Eh bien ! je l'ai vue à l'œuvre.

En même temps que les premières pousses de feuilles, la plante envoie ses émissaires explorer le voisinage. Il s'agit de tiges longues et souples, au tracé recourbé, qui partent au hasard dans toutes les directions, et leur croissance est si rapide qu'on croit les voir grandir à vue d'œil. Dès que l'une d'elles a rencontré un obstacle, elle s'accroche et hop ! C'est parti pour une conquête inexorable qui ne s'arrêtera qu'au bout de son support. On peut, avec de la patience, dérouler le tout comme on desserrerait une vis... tant que la tige est verte. Si on attend qu'elle soit sèche, il est difficile de s'en défaire.

Lorsque le parfum suave de la glycine embaumera nos soirs de mai, nous lui pardonnerons bien volontiers d'avoir attenté au laurier, dont les feuilles parfumeront les pot-au-feu de l'hiver.

Pierre RUCKSTUHL

## RANDONNÉE AUTOUR DU MONT PAGNOTTE

Le 8 mai dernier, sur le parcours de la randonnée organisée par Pont-Sainte-Maxence, nous nous sommes arrêtés pour observer quelques ruines. Nous nous sommes interrogés, nous avons émis des suppositions...Étaient-elles réelles ?

Comme je n'aime pas rester dans l'incertitude, j'ai effectué quelques recherches. Je vais essayer d'apporter une réponse à nos interrogations :

A ce moment là, nous étions déjà à 101 mètres d'altitude.

Devant quoi nous trouvions-nous ?

D'abord je dois vous dire que nous étions au sommet du Mont Calipet. Ah, vous l'ignoriez... Je m'en doutais... Maintenant tout le monde le sait.

A cet endroit en 1717, le duc d'Uzès fit construire un moulin. Vous voyez cette construction de forme circulaire...

Ce moulin cessa de fonctionner vers 1820 ; la cause en était, déjà, la concurrence. Il y avait beaucoup d'autres moulins situés dans la vallée de l'Oise, d'un accès plus aisé.

Le moulin fut vendu. Plusieurs propriétaires s'y succédèrent.

Le dernier propriétaire en date fut Jean-Baptiste Portalier dit *l'ermite* ou *seigneur de Calipet*.

C'est lui qui fit construire, vers 1880, la chapelle qui jouxtait le moulin. Pour la petite histoire, aujourd'hui nous qualifierions ce personnage d'illuminé, voire de marginal... Oui, car ce monsieur triait sur le volet les personnes qu'il jugeait dignes d'assister à l'office dans sa chapelle !

Vers 1884, la célébration de messes fut interdite dans ce lieu. Malgré cela, selon les dires, le moulin demeura habité jusque dans les années 1950.

Pour terminer mon bavardage sur ce site, des bénévoles en ont dégagé l'accès. Une végétation tentaculaire en avait pris possession. A ce jour, un projet de réhabilitation se précise... Croisons les doigts...

Bon, nous n'allons pas rester à cette altitude, le Mont Pagnotte nous attend, 120 mètres plus haut.

Pour information, le Mont Pagnotte est le point culminant de la forêt d'Halatte, à 221 mètres.

Le point culminant de l'Oise se situe à 236 mètres sur le territoire de La Houssoye.

Michel RIGAUX

## BALADE AUTOMNALE

Comme tous les ans en septembre, je prépare mes futures balades pour l'époque du brame. A l'aide de la carte IGN des trois forêts, je balise les différents secteurs, que je souhaite prospecter.

Sur le papier, je formule quelques idées photographiques qui orienteront mes recherches : « Cette année, j'espère rencontrer quelques animaux traversant la rivière. » Fin septembre 2009, après plusieurs sorties infructueuses, je tentai une prospection le long de la rivière.

Connaissant ce secteur depuis plusieurs années, je l'avais quelque peu délaissé puisque des enclos à chevaux avaient été implantés. De ce fait, les places de brame ont été modifiées. Cette année 2009, les clôtures ont été progressivement enlevées, et les grands animaux ont pu retrouver leurs habitudes des années passées.

Il est dix-huit heures ce jour de semaine et j'entame ma progression sur le sentier longeant le cours d'eau. Je m'arrête à un endroit dégagé et j'observe le site aux jumelles. Quelqu'un me suivait, et vient à ma rencontre, une connaissance de jeunesse. Nous entamons la conversation. Cet ancien camarade me dit qu'il a un renseignement sur un maître de place (autrement dit un cerf adulte faisant son rut sur le secteur). Le cerf bramerait régulièrement chaque soir.

A peine a-t-il dit cela qu'un premier raire se fait entendre. Nous poursuivons la conversation quelques minutes. Puis je décide de tenter une approche. Après avoir fait quelques pas, au détour d'un buisson, j'aperçois quatre biches, qui s'enfuient en courant. Il me semble que je n'ai pas été détecté. Le cerf continue de bramer derrière le buisson à quelques dizaines de mètres de moi. Puis soudain il se décide, et se dirige droit sur la rivière.

Il inspecte le bord, qui ne semble pas lui convenir. Il poursuit son chemin et trouve enfin un accès plus accessible pour traverser la rivière. D'un pas lent mais sûr, je le vois s'éloigner. Avant de remonter sur l'autre berge, il tourne la tête, s'arrête quelques instants puis disparaît derrière les feuillages.

J'ai pu prendre une dizaine de clichés. Il réapparaît soudain à ma vue. Il s'arrête et me fixe avec une certaine inquiétude. Je reste figé pendant quelques minutes. Le cerf reprend confiance et se dirige vers une autre place de brame.

A force de respect et de persévérance dame nature nous livre quelquefois un de ses secrets.

Jean-Jacques TRONCQUO



Photo de Jean-Jacques Troncquo

## NATURA 2000 A COYE-LA-FORET

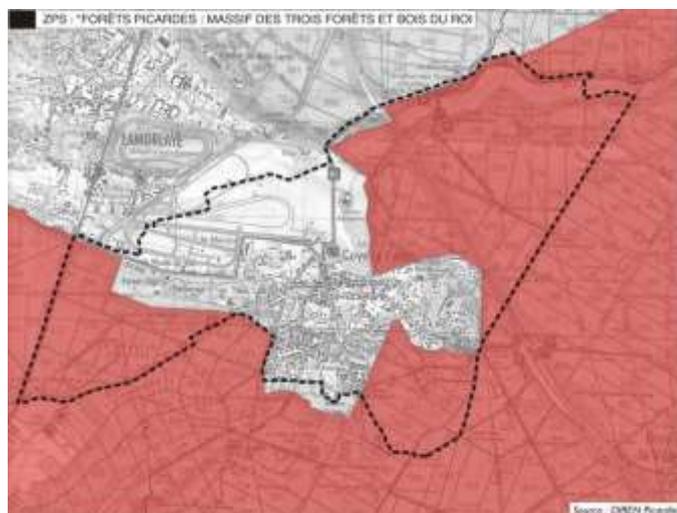
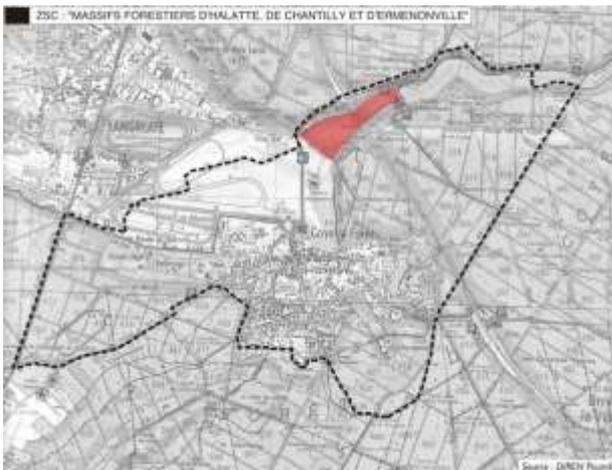
NATURA 2000 est un dispositif de l'Union Européenne visant à créer un réseau de sites naturels préservés dans tous les pays de l'Union Européenne. Deux directives sont à l'origine de la création de ce projet : la « Directive Oiseaux » de 1979 et la « Directive Habitats, Faune, Flore » de 1992. Ces deux Directives dressent une liste d'habitats et d'espèces menacés en Europe pour lesquels des mesures de conservation doivent être engagées. La présence de ces habitats et de ces espèces conditionnent le choix des sites qui intègrent le réseau NATURA 2000.

En Picardie, 52 sites sont classés sites NATURA 2000 comme par exemple le Massif Forestier de Compiègne, les Landes de Versigny ou la Baie de Somme ...

Ce classement permet au gestionnaire ou au propriétaire de pouvoir mobiliser des financements lui permettant de mettre en place des mesures de gestion conservatoire des habitats et des espèces présents sur le site.

*Extrait de La Lettre d'Infos N°55 Printemps 2010 du Conservatoire des sites naturels de Picardie*

### NATURA 2000 à Coye-la-Forêt :



## COYE-LA-FORÊT

# Le troc, le bon plan des jardiniers



*On a le sourire quand on troque.*

Comme dit le dicton, à la Sainte Catherine, tout bois prend racine. La date du 25 novembre approche. Alors il faut se préparer. Rien de mieux qu'un troc des plantes. C'est ce que propose l'association La Sylve depuis plusieurs années.

Échange iris contre œillets, voilà le genre de messages qu'on pouvait entendre samedi 23 octobre devant le centre culturel de Coye-la-Forêt. Bulbes, plants, vivaces et même graines, tous s'échange. «*Et on peut venir les mains vides. Car le but est d'éviter le gaspillage*», justifie Georgina Cochu, la présidente de l'association.

Parmi les jardinières présentes, Lydia qui vient chaque année participer à ce troc. «*Je trouve le concept intéressant. Je fais souvent des échanges avec ma voisine mais là, cela permet d'avoir plus d'espèces*». Elle est venue avec une quinzaine de plantes. «*Le but n'est pas de repartir avec le même nombre*». Cette quadragénaire

a la main verte. «*Il n'y a pas une seule journée où je ne vais pas dans mon jardin. C'est une drogue. Auparavant, le jardin était utilisé par des gens modestes. Maintenant, c'est presque devenu un loisir de luxe. C'est à la mode et les magasins en profitent. On trouvait des graines de salade à un franc. Désormais, c'est trois euros, c'est exorbitant*».

Cette bourse de plantes est également l'occasion de récolter quelques conseils. Frédéric débute dans le domaine. «*Ces passionnés me donnent des astuces. Ce sont des choses qu'on ne trouve pas dans les livres, ni sur Internet*».

Malgré la fraîcheur, ce troc a été un succès, une semaine après celui de la randonnée qui a rassemblé plus de 200 personnes. «*On a eu deux manifestations coup sur coup. On va prendre un peu de repos. La prochaine aura lieu en 2011*», annonce Georgina Cochu.

A. D.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(15 juin 2010)

Alain BARDEAU	Paris
Guitte BARDEAU	Coye-la-Forêt
André BEAURAIN	Orry-la-Ville
Jean-Louis BOURG	Coye-la-Forêt
Serge CLERGEAUD	Lamorlaye
Georgina COCHU	Coye-la-Forêt
Maurice DELAIGUE	Coye-la-Forêt
Jean-Marie DELZENNE	Coye-la-Forêt
Odette DOIZE	Coye-la-Forêt
Pierre DUBOIS	Coye-la-Forêt
Guy HEUGUES	Coye-la-Forêt
Michel RIGAUX	Coye-la-Forêt
Pierre RICHARD	Coye-la-Forêt
Jean-Claude RIVES	Orry-la-Ville
Michel SCORZATO	Coye-la-Forêt
Muriel WILCOX	Coye-la-Forêt